

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DANS CE CADRE	Académie :	Session :
	Examen :	Série :
	Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
	Epreuve/sous-épreuve :	
	NOM :	
	<small>(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)</small>	
Prénoms :	n° du candidat <input type="text"/>	
Né (e) le :	<small>(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)</small>	
NE RIEN ÉCRIRE	Examen :	Série :
	Spécialité/option :	
	Repère de l'épreuve :	
	Epreuve/sous-épreuve :	
	<small>(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)</small>	
Note : <input type="text"/>	Appréciations du correcteur :	
	/ 20	

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance

ÉPREUVE ÉCRITE

DEUXIÈME PARTIE

1.2. CONFINEMENT DES FLUIDES

Question N° 1 : /3

Question N° 2 : /3

Question N° 3 : /4

TOTAL : /10

Code examen : 45022708	BP Monteur en installations de génie climatique	DOSSIER REPONSE
		SESSION 2003
E.2 Etude, mise en œuvre et Confinement des fluides - unité 20		
Durée de l'épreuve : 1 heure	Coefficient : 1	DR 1/6

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

CONFINEMENT DES FLUIDES

Question N°1

On donne :

- 1 fiche technique sur les différents disconnecteurs DT 3/5 ; DT 4/5; DT 5/5.

▶ Type CB

▶ Type CA

On demande :

- De choisir parmi ces 2 types de disconnecteurs celui qui est adapté pour une installation d'une puissance inférieure à 70 kW, pour une chaudière au sol.

On exige :

- Une réponse précise sur le type de disconnecteurs que vous serez amené à installer sur cette installation.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

CONFINEMENT DES FLUIDES

Réponse à la question N°1

.....

.....

.....

.....

/3

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

CONFINEMENT DES FLUIDES

Question N°2

On donne :

- Des fiches techniques DT 3/5, DT 4/5 DT 5/5.

On demande :

- De donner les règles de pose d'un disconnecteur de type CA.

On exige :

- Une réponse précise.
- Un croquis de pose exact compte tenu du type d'installation.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

CONFINEMENT DES FLUIDES

Réponse à la question N°2

.....

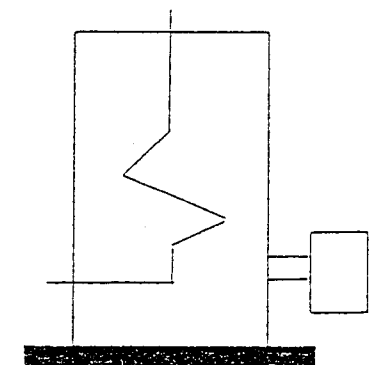
.....

.....

.....

Croquis de pose

Arrivée
Eau froide



/3

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

CONFINEMENT DES FLUIDES

Question N°3

On donne :

- Une fiche de renseignements DR 5/6
- Une documentation technique sur les disconnecteurs BA, référence :2660
- DT 4/5, 5/5.

On demande :

- Quelles sont les obligations tenues par la pose de ce type d'appareil ?
- De vous substituer à la société de chauffage DUBOIS et aux établissements DUPRES
- afin de remplir le document DR 6/6 obligatoire concernant cette pose.

On exige :

- Le remplissage du feuillet N°2 DR 6/6 le plus exactement possible en vous aidant de la fiche de renseignements.
- Etablir l'enveloppe pour envoyer le feuillet N°2 au service concerné.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

CONFINEMENT DES FLUIDES

La réponse à la question N°3 sera faite directement sur le feuillet N°2 DR 6/6

Ci-dessous enveloppe pour correspondance

Enveloppe pour correspondance :

□ □ □ □ □ _____

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

CONFINEMENT DES FLUIDES

Fiche de renseignements

La société DUBOIS chauffage, climatisation, sanitaire, 145-149 Allée des Blancs moutons à Cergy Pontois, département 95, doit effectuer une installation de chauffage central par eau chaude dans un immeuble nécessitant une puissance calorifique de 600kW.

Cette construction est réalisée par le promoteur DUPRES, 20 rue du Champs à Paris, 12^{ème} arrondissement. Le lieu de construction est au 915 rue des Princesse à Versailles Parc des Violettes.

Un disconnecteur, type BA sera installé dans la chaufferie. Il sera installé pour le remplissage du circuit chauffage en eau potable. Sa hauteur de pose sera aux environs de 0,80 m du sol. Un PVC de Ø 75 est en attente pour relier l'entonnoir du disconnecteur à l'égout. La capacité du circuit de chauffage sera aux environs de 1750 litres. Le réseau chauffage comporte un traitement spécifique pour les boues. La société DUBOIS assurera la mise en service de l'appareil et également effectuera les visites de contrôle de maintenance annuelle. La mise en service de cette construction est prévue pour 12.09.2003.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

2

AVIS DE MISE EN SERVICE DE DISCONNECTEUR
A ZONE DE DEPRESSION REDUITE CONTROLABLE

Document à transmettre dès la mise en eau de l'appareil à :

Pour PARIS SRIRS, 2 rue Crillon 75004 PARIS, Tél: 01 42 71 36 26
Pour autres Départements Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)
Départements (du département concerné par l'adresse de pose)

Nom du déclarant _____
Qualité : _____

Adresse : _____

Suite à la déclaration d'intention de pose d'un disconnecteur à zone de pression réduite contrôlable, nous vous informons que nous venons de procéder à la mise en service de l'appareil situé sur l'installation désignée ci-après.

Adresse de pose _____

• Lieu de pose _____

• Coordonnées du propriétaire de l'installation pour lequel le dispositif de protection a été posé _____

• Cette mise en place intervient dans le cadre de travaux ayant nécessité n'ayant pas nécessité la création d'un branchement neuf d'eau potable.

- chauffage climatisation arrosage incendie
- autre Définition _____

• la hauteur du point le plus élevé du réseau est de _____ 20 mètres _____

• Le volume approximatif de ce réseau est de _____

• Ce réseau comporte un traitement d'eau particulier (définition) _____

• Ce réseau est en communication avec un réseau provenant d'une autre origine définie ci-après (ci-joint plan)

Non, ce réseau n'est en communication avec aucun réseau venant d'une autre origine.

• Diamètre du disconnecteur posé _____ marque : _____

type _____ N° _____

mise en service _____

- Notre Société assure la maintenance annuelle de cet appareil

- Notre Société n'assurera pas la maintenance annuelle de cet appareil et nous informons le propriétaire de prendre les dispositions nécessaires à cet effet

Fait à : _____ le : _____

Nom et signature
du rédacteur du présent document

Monsieur DUCERF

Signature du propriétaire de l'installation



à : _____ le : _____



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE